

ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 24 JANVIER

La crise ministérielle

Ont, depuis avant-hier, refusé leur concours ministériel à M. Bourgeois, MM. Peytral, Maurice Lebon, Sarrien et Léveillé.

On remarque beaucoup que, dans la combinaison Bourgeois actuellement en préparation, le département de la marine soit confié à M. Lockroy, journaliste, tandis que M. de Verninbac, qui est un ancien officier de marine, aurait le gouvernement de l'agriculture.

La conférence tenue hier chez M. Bourgeois a duré depuis dix heures jusqu'à une heure.

M. Demôle n'est pas resté jusqu'à la fin de la réunion et l'on croit que ce qu'il a entendu lui a suffi pour retirer son acquiescement.

On craint que la même question fiscale, — l'impôt sur le revenu, — sur laquelle n'ont pu s'entendre les personnages politiques précédemment appelés par M. Bourgeois, ne rende cette fois encore impossible la constitution du cabinet avec les nouveaux collaborateurs auxquels il a fait appel.

M. Doumer ferait de l'admission, dans le programme ministériel, du projet d'impôt sur le revenu tel qu'il a été proposé par M. Cavaignac, la condition de son entrée dans le nouveau Cabinet.

M. Cochery ne paraît pas moins irréductible dans ses réserves sur ce même projet. Les objections qu'il y oppose sont sensiblement les mêmes que celles présentées déjà par M. Poincaré et qui ont empêché l'entente entre lui et M. Cavaignac.

Encore un refus.

A la suite de la conférence que M. Georges Cochery vient d'avoir avec M. Léon Bourgeois, la note suivante a été rédigée :

« Appelé hier par M. Bourgeois, M. Cochery lui a tout d'abord déclaré qu'il ne croyait pas pouvoir entrer dans une combinaison dont le programme comprendrait le principe de l'impôt global sur le revenu, combattu par lui à la tribune en juillet dernier.

» Sur l'insistance de M. Bourgeois, M. Georges Cochery consentit à examiner, dans une entrevue qui a eu lieu mardi soir, si une solution transactionnelle pourrait être acceptée de part et d'autre.

» Mais dans une conférence tenue hier matin, un accord sur ce point a été définitivement jugé impossible. »

M. Georges Cochery persistant à se considérer comme personnellement trop engagé dans la question, a donc dû prier M. Bourgeois de lui rendre toute liberté.

Autre refus.

M. Hanotaux refuse d'entrer dans le ministère Bourgeois.

Il déclare qu'il ne veut pas s'y trouver avec MM. Doumer et Lockroy, partisans de la suppression de l'ambassade auprès du Vatican.

M. Bourgeois est parti à l'Élysée.

On parle maintenant d'un ministère purement radical.

M. Bourgeois, rendu à l'Élysée à 5 heures, en est sorti à 5 h. 30.

Il est rentré alors à son domicile où il avait convoqué en réunion ceux de ses amis poli-

tiques pressentis pour entrer dans la combinaison.

On ne sait rien de précis sur les propos tenus et les décisions prises dans ce conciliabule.

Tout ce que nous pouvons dire c'est qu'on en rapportait le bruit d'un nouveau refus, celui de M. Doumer.

D'autre part, M. Peytral ne semble pas devoir revenir sur sa décision négative.

Enfin, l'on disait hier que M. Bourgeois ne retournerait pas à l'Élysée avant demain matin.

M. Bourgeois sur le gril

Vous connaissez la chanson de Nadaud :

Monsieur Bourgeois est un brave homme,
Bon époux, bon père, charmant,
Simple, rangé, sobre, économe,
Peu cancanier et pas méchant.
Mais quand il parle politique,
Il devient farouche et caustique !
Monsieur Bourgeois (bis),
Vous allez vous brûler les doigts.

Si notre M. Bourgeois, le chef désigné par les malins pour le futur cabinet, ne courait que le risque de se brûler les doigts, ses jours précieux ne nous sembleraient que légèrement compromis. Mais, en ce moment, ce pauvre Monsieur nous cause des « peurs de chien » ; nous le voyons dans l'affreuse situation de saint Laurent sur le gril. Qu'on le tourne face (ganche), qu'on le retourne pile (droite), il n'en est pas moins exposé aux charbons ardents et, ce qu'il y a de plus fort, c'est que ce sont ses amis, ses bien-aimés, ses inventeurs qui soufflent le feu.

Voilà les journaux radicaux qui lui font la moue et l'accusent de n'être pas à la hauteur de son rôle, d'avoir perdu la plus facile et la plus belle des parties et surtout d'avoir compromis, par ses hésitations, par ses fausses manœuvres, le succès de la seule politique capable de mettre un terme à l'équivoque et aux expédients, c'est à dire la politique de concentration.

On pourrait rétorquer, à la vérité, que c'est justement par l'équivoque et les expédients que la combinaison de M. Bourgeois périclité ; qu'il n'en saurait être autrement, puisque, entre ministres recrutés un peu partout, les dissensions ne peuvent manquer de se produire et que, sans expédients, un Cabinet de concentration ne saurait ni se constituer ni vivre ; mais à quoi bon enfoncer une porte ouverte ?

La mauvaise humeur des radicaux ne va point, cependant, jusqu'à leur faire jeter le manche après la cognée ; ils blâment M. Bourgeois, ils l'assomment de vérités fort dures, mais ils n'admettent pas qu'il se dérobe, qu'il abandonne son parti. Ils exigent, au contraire, qu'il recommence ses démarches, mais sans s'attarder davantage à réconcilier M. Cavaignac avec M. Poincaré, M. Peytral avec M. Barthou. Une fichaise, cette opération ! A quoi bon recueillir les épaves des précédents Cabinets ? Il ne manque pas, Dieu merci ! d'hommes distingués qui ne furent jamais ministres et ne demandent qu'à le devenir ; la Gauche progressiste en regorge et l'Union progressiste en est encombrée. Voilà les seules pépinières à hommes d'Etat. Dès lors, à quoi bon chercher ailleurs ? Il suffira de prendre un ou deux radicaux plus ronges pour satisfaire l'Extrême Gauche, de bailler

un portefeuille secondaire à un républicain sans épilhète, sous prétexte d'avance aux modérés, d'ajourner les explications qui n'expliquent jamais rien et tout deviendra facile.

Ayant ainsi indiqué la recette, les radicaux somment impérieusement M. Bourgeois de l'appliquer sur l'heure : « Hâtez-vous, il n'est que temps ! »

Mais les socialistes pensent autrement.

Pour eux, M. Bourgeois râle et sa concentration agonise : « Il pouvait tomber à gauche, il ne tombe même pas à droite ; il tombe sur le derrière ou sur le nez, au choix. De pareilles chutes sont plus graves, pour un homme politique, que les ordinaires chutes ministérielles. Elles équivalent à un suicide. Voilà pourquoi M. Bourgeois ne recommencera pas. »

L'opinion des radicaux importe aussi peu, pour les gens désintéressés, que celle des socialistes ; nous ne donnerions pas, sous le coup des circonstances actuelles, dix centimes de la peau de M. Bourgeois. Celle d'un lapin de chou est cotée plus cher.

INFORMATIONS

Mort de M^r Cléret, évêque de Laval

Une dépêche de Laval annonce la mort de l'évêque, M^r Cléret, qui avait dû s'aliter, il y a huit jours, après une attaque, tout d'abord assez bénigne, d'une maladie dont il souffrait depuis longtemps déjà.

Il était né à Carentan (Manche) le 29 décembre 1835. Curé doyen de l'église Notre-Dame, à Saint-Lô, il fut nommé évêque de Laval par décret du 28 août 1889, et préconisé dans le consistoire du 30 décembre suivant.

Il était chevalier de la Légion d'honneur.

Le cardinal Desprez

Un grand nombre de fidèles ont défilé devant le corps du cardinal Desprez. Pour obéir aux dernières volontés du défunt, le corps ne sera pas embaumé. La mise en bière aura lieu probablement aujourd'hui.

Le chapitre métropolitain a fixé les obsèques à samedi neuf heures. Par autorisation spéciale, le cortège suivra le parcours habituel pour les obsèques des archevêques de Toulouse.

Ces obsèques seront présidées par le cardinal Bourret, évêque de Rodez, le cardinal Richard étant empêché d'y assister.

L'épiscopat entier a reçu des lettres d'invitation.

De nombreuses dépêches de condoléances ont été reçues. Voici la traduction de celle du cardinal Rampolla au nom du Pape :

« Le Saint-Père a appris par moi avec une vive douleur la triste nouvelle et a pris part à la grande perte que vient de faire l'Eglise de France et le diocèse de Toulouse. Il a prié et nous prions pour l'âme du défunt. »

Le général de Galliffet

Le général de Galliffet quitte aujourd'hui l'armée, atteint par la limite d'âge.

Le *Matin* lui ayant offert ses colonnes pour y raconter quelques-uns de ses souvenirs, le général de Galliffet a refusé par la lettre suivante :

« Je souhaite de mourir dans le silence de tous. Le bien qu'on pourrait dire serait discuté. Le mal serait approuvé. Mon successeur

est meilleur que moi — on en dira plus tard autant du sien — c'est le progrès ! J'ai été comblé et on me croira d'autant plus que la question ne sera pas discutée.

» Général DE GALLIFFET. »

L'affaire des mœurs à Toulouse

L'instruction de l'affaire de mœurs est terminée. On s'attend à des scandales énormes.

Un journal d'actualité

Hier a été déposé le titre d'un nouveau journal qui doit paraître samedi sous le titre de *l'Echo de Mazas* ;

M. Petit, imprimeur.

M. Théodore Barrière, gérant.

Suicide par patriotisme

On signale à l'autorité militaire le suicide d'un jeune soldat, accompli dans des circonstances absolument extraordinaires :

Un militaire nommé Jean Dubief, de la classe 1892, appartenant à un bataillon du 134^e de ligne, détaché à Dijon, s'est fait sauter la cervelle d'un coup de fusil, parce qu'il n'a pas été admis, comme trop jeune, à faire partie de l'expédition de Madagascar.

Il avait annoncé à ses camarades sa ferme intention de se tuer, mais ceux-ci croyaient à une simple plaisanterie.

La neige à Luchon

On écrit de Luchon (Haute-Garonne) :

« Le Vaux-Hall et la galerie du Casino où se tenaient divers jeux, notamment celui des petits chevaux, ont été écrasés sous le poids de la neige. »

Elections au revolver

La ville d'Evesham, où a eu lieu une élection parlementaire, a été le théâtre d'un incident tragique.

Deux bandes de partis opposés s'étant rencontrés dans un des faubourgs de la ville, quelques rixes se produisirent.

A ce moment, un conservateur, voulant employer les grands moyens de persuasion, entra chez lui et reparut bientôt armé d'un revolver avec lequel il fit feu sur les libéraux. Trois de ces derniers furent blessés et une femme, qui se trouvait là par hasard, eut un doigt emporté.

La confusion fut à son comble.

L'agresseur a été arrêté.

Les blessés, dont l'état n'est pas dangereux, ont été transportés à l'hôpital.

On conçoit aisément l'indignation avec laquelle les conservateurs répudièrent de pareils procédés, qui font un tort considérable à leurs intérêts.

Les anarchistes italiens

Milan, 23 janvier. — Hier matin, en dépouillant son courrier, le président du tribunal de Mantoue a trouvé un pli envoyé par la poste et contenant une feuille bordée de noir sur laquelle étaient écrits ces mots :

« Prenez garde ! vous subirez bientôt, vous autres, le même sort que le procureur général de Milan. »

La lettre était signée : « Le parti anarchiste de Mantoue. »

Il y avait également sur la lettre dix-neuf marques en noir, et il est à remarquer que les employés du tribunal de Mantoue sont justement dix-neuf.

Bulletin Militaire

Voici, d'après la *France militaire*, la liste partielle des généraux de brigade classés pour divisionnaires :

MM.

Jeannerod, commandant la 28^e brigade à Belfort.

Metzinger, command. la subdivision d'Oran. Lannes, commandant la 42^e brigade à La Roche-sur-Yon.

Renouard, sous-chef d'état-major général.

De Brye, commandant la 44^e brigade au Mans.

Faure-Biguet, commandant la 3^e brigade à Paris.

De Longuemar, commandant la 43^e brigade à Vannes.

Dallet, commandant la 29^e brigade à Mâcon.

Mille, commandant la 67^e brigade à Toulouse.

De Monard, commandant de l'École de Saint-Cyr.

De Chauvenet, commandant la 1^{re} brigade à Lille.

Libermann, commandant le département de la Seine.

De Boyat, commandant la 35^e brig. à Tours.

Mourlan, commandant la 36^e brigade à Angers.

Lambert, commandant la 48^e brigade à Paris.

Chambert, commandant la 42^e brigade à Caen.

Examens des médecins et pharmaciens-majors de 2^e classe en 1895

Depuis 1883, les médecins-majors de 2^e classe appartenant à la moitié la plus ancienne du cadre de ce grade sont astreints à subir un examen spécial, destiné à apprécier leur valeur scientifique et professionnelle et à faciliter leur roulement entre le service des corps de troupe et celui des hôpitaux militaires.

Cet examen comporte quatre épreuves : composition écrite, examen clinique de quatre malades, pratique de deux grandes opérations chirurgicales et interrogations sur la législation et l'administration militaires.

Le ministre de la guerre vient de décider que la composition écrite aurait lieu le lundi 4 février, à huit heures du matin, dans les centres précédemment indiqués. Il sera accordé cinq heures pour la rédaction, qui sera faite, sans l'aide de livres ni de notes, sous la surveillance d'un membre du jury.

Cette décision est également applicable aux pharmaciens-majors de 2^e classe appartenant à la moitié la plus ancienne du cadre de ce grade.

En cas d'admissibilité, les intéressés seront avisés en temps utile de la date des épreuves pratiques et orales.

Le ministre rappelle, dans sa circulaire, que cet examen est obligatoire.

Modifications à la tenue des matelots

On commence l'application d'un récent arrêté du ministre de la marine apportant deux modifications à la tenue des matelots. Leur solide couteau de gabier qui, jusqu'à présent, n'était pas porté d'une façon apparente, est maintenant suspendu au moyen d'un amarrage en ligne blanche formant nœud coulant autour du cou et passant sur la chemise de laine. En outre, la tenue comporte une ceinture en cuir fauve de 4 centimètres de hauteur avec boucle en cuivre du côté gauche. Cette ceinture est portée sur le pantalon et maintenue au moyen de deux passants fixés au vêtement.

Ces deux modifications rapprochent l'uniforme de nos matelots de celui des marins russes, qui ont le même amarrage de couteau et la ceinture de cuir, mais noire.

Le colonel Zimmer

M. le colonel Zimmer, complètement guéri de ses blessures, quitte Nantes ces jours-ci pour rejoindre son poste au 93^e, à La Roche-sur-Yon.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 24 Janvier

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 4°
Ce matin, à 8 h.		au-dessous 1°
Midi,	757 m/m	au-dessus 3°
Hausse,	0 m/m	
Baisse,	1 m/m	
Température minima de la nuit		au-dessous 2°

SAUMUR

Pour le vaccin du croup

On lit dans le *Figaro* du 23 janvier :

« M. le lieutenant Dinet, à Saumur, et M. X..., près Saumur, ont donné chacun un cheval à l'Institut Pasteur. »

Témoignage de sympathie

En arrivant à la présidence de la République, M. Félix Faure a voulu donner un témoignage de sympathie aux soldats et à leurs futurs officiers.

Par dépêche, il a été prescrit de distribuer gratuitement une ration de vin à l'armée.

En l'honneur du nouveau Président, toutes les punitions sont levées. Congé de la journée du jeudi 24 janvier est accordé à tous les élèves des Ecoles militaires.

La photographie du nouveau Président

On sait qu'il est d'usage de placer, dans les bureaux de tous les chefs de service de l'Administration française, le portrait du chef de

l'Etat. La photographie de M. Carnot, qui avait figuré jusqu'à ces jours derniers dans les cabinets officiels, allait être remplacée par celle de M. Casimir-Perier, son successeur, lorsque l'incident de la démission est survenu.

Les photographes vont donc être obligés de se mettre vite à la besogne, puisque M. Casimir-Perier a déjà passé la main. L'image de M. Félix Faure, qui sera sans doute adressée dans deux ou trois mois aux mêmes administrateurs, ne disparaîtra pas aussi rapidement peut-être.

On se demande ce que deviennent tous ces portraits.

Les Naturalisations

Le directeur des affaires civiles et du sceau, M. La Borde, vient d'adresser au ministre de la justice le compte rendu de l'application de la loi du 26 juin 1889, sur la nationalité pendant l'année 1893.

Le Maine-et-Loire n'a fourni que 3 naturalisations ou déclarations, la Vienne 3, la Sarthe 5, et la Loire-Inférieure 5.

Le rapport constate que les naturalisations suivent une marche décroissante.

ANTOIGNÉ

Malheureuse cagnotte

Depuis deux ans, M. Piat, propriétaire à Lernay, commune d'Antoigné, déposait le fruit de ses économies dans un pot à beurre enfoui lui-même au fond de son cellier et qu'il considérait comme « un placement de tout repos ». Elle était rondelette, la cagnotte : elle s'élevait à 3,000 fr. dont 2,500 fr. en or.

Dans la matinée du 22, M. Piat, allant puiser de l'eau, vit ouverte la porte de son cellier qu'il avait parfaitement fermée la veille. Pris d'un terrible soupçon, il entre, aperçoit l'aire remuée avec une pioche et, sur le sol, son pot à or entièrement vide.

Avec l'aide de ses voisins, il chercha, dans le cellier d'abord et ensuite au dehors, des traces, des empreintes que la pluie de la nuit avait effacées, et il ne sait qui soupçonner de ce vol. La gendarmerie de Montreuil-Bellay, informée de l'accident, a ouvert une enquête sans résultats jusqu'à présent.

La commission d'arbitrage du tissage à Cholet

Au mois de septembre 1892, un tarif de tissage à la main fut signé par tous les patrons du rayon industriel de Cholet et, comme ce tarif présentait de réelles difficultés d'application, on décida la nomination d'une commission d'arbitrage devant laquelle seraient portés tous les différends qui pourraient s'élever entre patrons et ouvriers à son sujet.

Cette commission a fonctionné régulièrement depuis le 29 octobre 1892 et a rendu de

grands services. Elle ne s'est pas bornée à faire respecter les contrats ; elle a considéré que sa mission devait être moins étroite, et elle s'est occupée de toutes les questions qui pouvaient, à un titre quelconque, intéresser la fabrication choletaise.

C'est ainsi qu'il y a quelques mois, après avoir constaté que la concurrence du Cambésis ne devait son succès qu'à l'extrême modicité des salaires, la commission a délégué dans le Nord deux ouvriers tisserands, avec mission de rechercher, de concert avec les patrons et les ouvriers du rayon industriel d'Avesnes-lès-Aubert, les moyens d'arriver au relèvement des prix de façon. Cette campagne, menée pacifiquement et avec beaucoup de tact par les deux délégués ouvriers, qui sont arrivés à surmonter toutes les difficultés et à avoir raison des hésitations, a été couronnée de succès.

Le mode de nomination des 12 membres de la commission arbitrale (6 patrons et 6 ouvriers) mérite d'être signalé.

Pour leur donner plus d'autorité, ils sont nommés par les patrons et les ouvriers réunis, ou du moins par leurs délégués. Les patrons désignent 20 électeurs et chacun des deux syndicats ouvriers en désignent 10. Ces 40 électeurs nomment, dans deux scrutins, les arbitres patrons et les arbitres ouvriers qui, pour être élus, doivent obtenir au moins les trois quarts des suffrages exprimés. Chaque arbitre, étant aussi bien l'élu des patrons que des ouvriers, puise, dans cette double investiture, une autorité plus grande en même temps qu'il inspire pleine confiance à tous.

Il avait aussi été admis que l'ouvrier congédié par le patron qu'il avait cité devant la commission serait embauché autant que possible immédiatement dans une autre maison. L'espérance d'un réembauchage à peu près assuré permettait à l'ouvrier de défendre plus librement ses droits et de faire respecter le tarif de 1892.

Or, il y a quelques semaines, l'époque du renouvellement de la commission étant arrivée, les patrons ont négligé de répondre à deux convocations faites par leur président, en vue de procéder à l'élection de leurs délégués ; c'était donc la dissolution de cette utile institution.

Les ouvriers se sont émus et ont fait appel à l'intervention du sous-préfet de Cholet. Celui-ci a réuni les six arbitres patrons qui, partisans du maintien de la commission, lui ont demandé de convoquer lui-même leurs collègues.

Ainsi sollicité par les représentants des deux parties, le sous-préfet a convoqué soixante fabricants dont la majorité a répondu à son appel. Après avoir exposé la situation et défini le rôle utile et fécond des commissions d'arbitrage, il a rappelé les services rendus par les anciens arbitres qui ont rempli avec un

AU MOULIN

Pendant le dialogue, miss Clair affaissée sur une chaise, les paupières closes, ne livre signe d'existence que par un petit tressaillement, quand les attaques et les parades atteignent leur maximum d'acuité. Echouée et garée près de l'institutrice, je devisage en dessous maman et M^{me} d'Avrolles toutes deux agitées, les sourcils contractés. Grand'mère arpente la salle à manger d'un pas saccadé, mordillant un mouchoir qu'elle laisse tomber inconsidérément. Je me précipite pour relever l'objet.

— Asseyez-vous, me dit-elle d'une voix rogne. Miss Clair, ramassez mon mouchoir.

Je me sens frissonner de la nuque aux talons à cette injonction grossière. Je voudrais m'enfoncer à cent pieds sous le plancher, quand l'institutrice répond froidement :

— Excusez-moi, madame, cet office ne rentre pas dans mes attributions.

Reproduction interdite.

— Obéissez lorsque je vous parle ! grince M^{me} d'Avrolles exaspérée. Vous n'êtes, — suez-vous en, ma belle — qu'une domestique, une fille à gages, rétribuée, payée pour exécuter les ordres de ses maîtres.

— Je suis rétribuée, payée par M^{me} de Nesves, pour instruire M^{lle} Andrée. J'exécute et exécuterai les ordres de la seule autorité que je reconnais ici, celle de M^{me} de Nesves. Si ma seule maîtresse m'intime de ramasser le mouchoir, je me conformerai à sa volonté.

Périne se baisse prestement, cueille et présente à la marquise la batiste objet de la zizanie :

— Acceptez de moi cette petite marque de déférence, madame, et soyez certaine que la dentelle n'en souffrira pas de mon attouchement. Je me lave les mains aussi souvent qu'une princesse.

Grand'mère, honteuse de son inqualifiable sortie, prend le mouchoir et quitte la salle à manger en véritable ouragan.

— J'attends ton explication, reprend M^{me} Boyer interpellant ma mère.

— Deux mots seulement. Si le médecin ne prescrivait point l'envoi de ma fille à la campagne, je te refuserais Andrée après ta discus-

sion avec M^{me} d'Avrolles. Je ne te comprends pas. Tu te prétends raisonnable ; tu sais son caractère altier, tout d'une pièce, tu dois respecter son âge ; et tu t'insurges contre ses moindres boutades. Sérieusement, tu m'enfermes dans une impasse terrible. A l'issue de vos tiraillements, ma mère me somme invariablement de choisir entre elle et toi. Dans le cas présent, tu manques de flair, ma bonne amie. L'affaire se présente très scabreuse, très complexe et, au lieu de te concilier un adversaire inné, tu attises son hostilité.

— N'est ce que cela ? Je dépose les armes et je signe la paix.

Ansittôt Périne rejoint grand'mère enfermée dans son appartement. Nous percevons au-dessus de nous des piétinements ; même des éclats de voix traversent le plafond. Puis, les bruits s'apaisent. Man' nou reparait, une larme dans un œil, un sourire dans l'autre, et saute au cou de « sa » Louise.

— C'est fait, ma douce ; j'ai enlevé mon pardon. M^{me} d'Avrolles consent et, de plus, il est convenu que vous viendrez toutes deux, après les vendanges, chercher Andrée. Je décampe. Baptiste, inquiet de mon retard, serait capable de me relancer jusqu'ici.

Suis-je libérée des tribulations ? Non. Il faut encore, pendant les deux jours des préparatifs, dresser la croix et la bannière pour forcer les résistances suprêmes. On battit d'abord, pendant longues heures, grise mine à miss Clair coupable d'avoir usarpé la prévoyance maternelle et provoqué le firmament tempétueux du médecin. La bonne demoiselle ne se découragea pas et emporta l'adhésion définitive pied à pied, brin à brin, tournant les obstacles, lénifiant, pétrissant grand'mère, dissolvant goutte par goutte ses arguments de la dernière heure. Je ne croyais certes pas miss Clair si câline, si enjouée. Il est vrai qu'elle « se retournait » pour moi. Elle joua sans relâche, après les repas, les airs favoris de grand'mère qui se targuait de savoir musical. toutes les ariettes de Grétry : la sérénade de l'*Amant jaloux*, le trio de *Zémire et Azor*, les couplets du *Tableau parlant*, « Une fièvre brûlante » de *Richard Cœur-de-Lion*, *Plaisir d'amour* de Martini, les *Visitandines* de Devienne, le *Diable rose* de Gaveaux, le *Chaperon rouge*, *Ma tante Aurore*, le *Calife de Bagdad*, le *Nouveau Seigneur* de Boieldieu, les *Rendez-Vous bourgeois*, *Cendrillon* et *Joconde* de Nicolo, le *Rossignol* de Lebrun. Miss Clair em-

réel dévouement, avec une loyauté et une impartialité reconnues par tous, la mission qu'ils avaient acceptée.

Le maintien de la commission d'arbitrage a été résolu à l'unanimité; la nomination des douze arbitres s'est faite le samedi 13 décembre et la commission fonctionne comme précédemment.

Les patrons et les ouvriers ont adressé au sous-préfet de Cholet des félicitations sur l'heureux résultat de son intervention.

ANGERS

Train en détresse

L'avant-dernière nuit, un train de marchandises, par suite d'avaries de machine, est resté en détresse entre Champtocé et Saint-Georges. De ce chef, l'express de Nantes, obligé de s'arrêter à Ingrandes et à Champtocé, est arrivé à Angers avec deux heures de retard.

Mort d'un nomade

Un nomade a été trouvé mourant, dimanche, dans un fossé de la route de Châtellerault à Richelieu.

On l'a transporté au Bureau de bienfaisance, où il est mort quelques heures après.

Cet homme n'avait sur lui aucun papier pouvant indiquer qui il était; cependant, on a cru comprendre, au peu de mots qu'on est arrivé à lui faire dire, qu'il se nommait David et qu'il était originaire de Saint-Nicolas-de-Bourgueil.

POITIERS

Horrible charcuterie

Ces jours derniers, arrivait en gare de Poitiers un wagon de porcs, venant des Basses-Pyrénées.

Bloqué par les neiges, le train resta cinq jours en détresse. Personne ne songea aux porcs dont la faim devait naturellement faire des victimes.

En effet, trois d'entre eux furent mangés comme dans la scène du petit navire et probablement sans avoir tiré-z'à la courte paille.

Quant aux autres animaux, ils arrivèrent dans un piteux état à Poitiers. Quelques-uns sont morts de faim, d'autres d'indigestion. On a été obligé d'abattre les survivants.

Question de mode

La réforme de l'« habit noir ».

Le classique habit noir, déjà si fort battu en brèche, vient de trouver de nouveaux et irréductibles adversaires parmi les gentlemen londoniens qui composent la puissante association connue sous le titre d'« Union en faveur de l'hygiène et de l'art appliqués au costume ».

Ces messieurs viennent de lancer un manifeste virulent, au cours duquel ils proclament la déchéance de l'habit noir actuel et préconi-

ploya les deux nuits à broder des initiales féériques sur une pelote de satin feu que lui envoyait M^{me} d'Avrolles et qu'elle lui offrit avec une grâce irrésistible.

Enfin, le jour d'ineffable bonheur échoit. Midi sonnait — nous étions prêtes depuis cinq heures du matin — Péline arrête sa carriole devant la maison.

Vite, vite, le domestique entasse nos colis sous la bâche, dix malles s'il vous plaît : livres classiques, cahiers de musique (les études de Bertini, de Clémenti et de Cramer!), linge, robes, chapeaux, ma poupée et son trousseau, etc., etc. Péline grommelle : « A quoi bon tant d'embaras. L'enfant vient chez nous se raviver et non *esbrouffer* les paysans ». *Esbrouffer!* Un mot du répertoire de nourrice qui me valut, au retour, cinq copies de ce verbe anormal et une retenue au pain sec.

Quand on essaya d'introduire le piano — heureusement trop vaste et trop lourd pour la voiture — j'esquissai un geste de terreur.

— Sois tranquille, me souffla la meunière. S'ils ont le malheur d'envoyer la huche à musique, j'en démantibule l'intérieur; je la remplis d'eau et j'y loge les écrevisses que tu prendras dans la Mirette.

sent l'adoption d'un nouveau costume de soirée masculin.

En voici la description :

« Habit et calotte de velours dans les tonalités brune, pourpre ou verte; gilet de soie blanche, bas brodés et souliers à boucles, chemise de soie blanche à col rabattu, manchettes tnyautées et cravate de fine soie blanche. »

Les promoteurs de cette révolution vestimentaire ajoutent qu'il sera indispensable de porter les cheveux longs et bouclés, si possible. (Cette dernière clause n'est peut-être pas la plus difficile à observer.)

Ce qu'on absorbe

Voulez-vous savoir comment on donne le « bouquet du cognac » à de vulgaires eaux-de-vie? La recette — que nous empruntons à un confrère spécialiste — n'en est pas moins très simple, mais elle est instructive :

On prend un mélange d'huile de ricin, de beurre, d'huile de coco et autres matières grasses, que l'on attaque par l'acide azotique; ces matières sont alors transformées en acide propylique, butylique, amylique, pélargonique, acétique, caprylique, cœnantique, capronique et valérianique; ensuite, on les éthérifie avec un mélange d'alcool méthylique, éthylique et amylique.

On obtient ainsi un produit dont 100 à 150 grammes parfument une pipe de 100 hectolitres d'eau-de-vie.

Il paraît qu'un centigramme de cette mixture, en injection sous-cutanée, tue en dix minutes un chien de forte taille.

L'homme résiste mieux.

Théâtre de Saumur

Bureaux, 8 h. 1/2 — Rideau, 8 h. 1/2
Direction A. GIRAUD

Lundi 28 janvier 1895

1^{re} REPRÉSENTATION (REPRISE) DE

La Fille de Madame Angot

Opéra-comique en 3 actes,
de MM. Clairville, Siraudin et Koning,
musique de Ch. Lecocq

TRIBUNAUX

UNE SINGULIÈRE CONSÉQUENCE DE LA DÉMISSION DE M. CASIMIR-PÉRIER

Le jour même où l'ex-Président de la République résignait ses hautes fonctions, deux gendarmes de Sauveterre (Basses-Pyrénées) arrêtaient pour vagabondage un ouvrier terrassier nomade, Nicolas Armand, originaire de Belleville (Rhône).

Armand refusa énergiquement d'aller à pied jusqu'à la prison. Il lui fallait absolument une voiture!

Désespoir! le piano fut apporté au moulin, (un tour de grand'mère!), y accomplit son œuvre de torture, et regagna intact son domicile légal.

Les adieux ne traînèrent point. Embrassant sommairement mère et grand'mère, j'escaladai le marchepied. Miss Clair me suit plus gravement; et on nous bombarde de recommandations que je n'écoute pas, bien que je souris d'un air fort naïf à leurs auteurs. Enfin Péline prend les guides et fouette son cheval.

Nous tournons la rue. Hors du rayon visuel de la famille, j'applique mes lèvres sur les joues de nourrice si fort que j'y marque un blanc.

— O man' nou! que je t'aime!

— Et votre miss Clair, l'aimez-vous aussi? murmura l'institutrice attendrie.

— Oui, chère miss!

— Pas tant que moi, je suppose, brusque la meunière avec une certaine vivacité.

— Non, pas tout à fait autant.

— A la bonne heure! Hue, Cadette!

(A suivre.)

A. M.

— Votre sa... c... de Casimir, qui a quarante millions, peut bien me payer un fiacre! déclarait-il aux deux Pandores.

Ce grand seigneur allait comparaître devant le tribunal correctionnel d'Orthez pour offenses à la personne du Président de la République, quand le tribunal s'aperçut qu'à l'heure où Nicolas Armand tenait son petit discours aux gendarmes, M. Casimir-Perier était déjà démissionnaire.

L'outrage du chef de l'Etat disparaissait, et, dès lors, Nicolas Armand a été simplement condamné à deux mois de prison pour vagabondage.

BULLETIN FINANCIER

23 janvier 1895.

Nous n'avons pas encore de ministère, mais on espère que ce sera pour demain. Le marché continue à être fermé et nous donne pleinement raison dans nos appréciations. Comme nous le disions hier, c'est l'abondance des capitaux qui fait la bonne tenue de la place.

Tant que l'argent sera à un taux dérisoire sur toutes les places, on ne doit pas voir la baisse des bonnes valeurs et des fonds publics.

Les transactions ne sont pas très animées. La progression se fait lentement. Le comptant est très bon. Il est du reste dans sa bonne période, c'est toujours dans la seconde quinzaine de janvier que le rentier fait ses emplois.

Le 3 0/0 finit à 102.17.
Bonne tenue des actions des grands établissements de crédit. Lyonnais, 818.75. Foncier, 900.

Le Suez reprend à 3,060.
Nos grands chemins ont fait preuve d'une certaine activité.

Relèvement presque général de tous les fonds étrangers. L'Italien est à 85.37 1/2. L'Extérieure finit à 73 7/16. Bonnes tendances des valeurs ottomanes. Marché très animé sur les fonds russes.

DR LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

60,000 FLACONS

D'huiles parfumées pour fortifier, embellir et lustre la chevelure. C'est la quantité énorme que la Parfumerie du Congo fabrique chaque jour et qu'emploient au fur et à mesure les clients habituels du savon du Congo.

Bibliographie

La grande édition nationale de LA FRANCE ILLUSTRÉE, par Malte-Brun, est une œuvre hors ligne, que son exceptionnelle valeur recommande à tous, comme le plus magistral monument patriotique. — Il n'est aucun tableau de notre pays, de nos possessions extérieures qui soit aussi complet, aussi saisissant, aussi vivant, où s'harmonisent avec autant de charme le coloris et l'attrait des descriptions pittoresques, le puissant intérêt des anecdotes, des épisodes et des récits historiques, l'infinie variété des détails sur les branches innombrables de l'activité humaine. LA FRANCE ILLUSTRÉE s'appuie sur des données statistiques d'une rigoureuse exactitude, d'une instinctive actualité, les seules qu'il soit facile de lire et de consulter, tant la disposition en est ingénieuse. Tirée avec le plus grand soin par l'imprimerie Quantin, elle est accompagnée de superbes et nombreuses illustrations de Clerget, de cartes et de plans en couleurs, d'une admirable clarté, dressés et gravés spécialement par Erhard. Malgré toutes ces richesses, qui font de LA FRANCE ILLUSTRÉE un ouvrage luxueux, les éditeurs Jules Rouff et C^{ie} la mettent à la portée de tous par son prix et par son mode de publication; ils en font paraître chaque semaine un fascicule qui ne coûte que 90 centimes, et qui contient 48 pages de texte et de gravures, grand format in-octavo, avec cartes et plans en couleurs.

FAITS DIVERS

LE RECORD DE L'INSOMNIE

Nous avons parfois entretenu nos lecteurs de records excentriques.

En voici un qui dépasse en bizarrerie tous les précédents prédécesseurs, mais dont l'originalité ne saurait être recommandée comme exemple, tout au contraire.

Il s'agit d'un concours d'insomnie qui s'est ouvert dernièrement à Newcastle (Angleterre). Les concurrents se présentèrent au nombre de douze, et l'épreuve eut lieu en public. Au bout de quatre fois vingt-quatre heures, onze des concurrents avaient renoncé à la lutte.

Seul un marin nommé Wolwarde tenait bon. Il resta, par amour-propre, sept jours et sept nuits sans fermer l'œil, et gagna la somme assez forte, qui constituait l'enjeu; mais il est en proie, depuis, à une excitation nerveuse intense, et l'on craint qu'il devienne fou.

Les convalescents à qui les médecins recommandent souvent des potages au tapioca demandent à quelle marque donner la préférence. Nous ne saurions trop recommander le **Tapioca Rils**, qui satisfait les palais les plus délicats.

Grand'maman a soixante-dix-huit ans.

Le temps ne l'a pas épargnée, elle est chauve, édentée, ridée comme une vieille pomme.

Bébé l'examine attentivement, avec une immense curiosité.

— Grand'mère, quand j'aurai ton âge, est-ce que je te ressemblerai?

Et la grand-maman avec un bon sourire :

— Oui, mon chéri... si tu es sage!

Un pêcheur à la ligne était venu passer son dimanche à Joinville-le-Pont avec sa femme. Dans l'après-midi, un ami le rencontre seul, au bord de la Marne, sa canne à pêche sur l'épaule.

— Vous avez l'air inquiet, lui dit cet ami.

— Oui, je ne suis pas tranquille.

— Quoi donc?

— C'est ma femme... Pendant que je pêchais, elle tombe à l'eau... Je ne la vois plus... Il lui est peut-être arrivé quelque chose.

— Il y a longtemps de cela?

— Deux heures à peu près.

Chez le tailleur :

— Je dois prévenir Monsieur que nous faisons cette année les redingotes un peu justes.

— Tant mieux! surtout si vos factures suivent la mode.

LA PETITE SCIENCE

CONSERVATION DES CHAUSSURES

Lorsqu'on veut conserver en bon état des chaussures que l'on ne porte pas d'une façon fréquente ou que l'on ne porte pas du tout, les chaussures de réserve, on peut les huiler ou les graisser. Mais on obtient un résultat meilleur encore et plus propre en les enluisant de glycérine; non seulement la glycérine conserve le cuir, mais encore elle l'améliore lorsque cuir et glycérine sont de bonne qualité.

LA VORACITÉ DES ÉCREVISSES

La voracité du brochet est légendaire; celle des écrevisses est également connue; mais, jusqu'à ce jour, nous n'étions pas encore bien fixés sur la puissance de leur appétit. Des savants allemands se sont avisés de nous fournir, à ce sujet, des renseignements exacts.

L'écrevisse dépasse, paraît-il, en férocité tous les animaux connus, car elle se dévore en famille, préférant même ses congénères aux mets les plus délicats; elle rend des points aux sauvages qui mangent leurs ancêtres « au citrou » pour garder ainsi, dans toute l'acception du mot, un meilleur souvenir de leurs parents. Ce qu'il y a de particulièrement répréhensible chez l'écrevisse, c'est que le mâle dévore la femelle — et que la réciprocité n'existe pas.

Voici comment les savants allemands ont procédé pour établir le fait :

Ils ont mis dans un petit étang 163 couples d'écrevisses. On ne dit pas comment ils distinguent l'écrevisse mâle de l'écrevisse femelle, plus heureux que Chambourcy, personnage de la légendaire comédie de la *Cagnotte*, qui avouait ne pouvoir se procurer facilement une jeune taupe, aveugle, de cinq à six mois, pour guérir un mal de dent.

Donc, voici nos 163 couples d'écrevisses dans leur bassin; on leur fournit en abondance leurs mets favoris, des poissons de choix, puis, au bout de six mois, on vide l'étang, on décante, et on ne retrouve que les 163 mâles.

Sont-ce bien les mâles? Admettons le. Mais comme l'expérience n'a porté jusqu'à présent que sur des écrevisses allemandes, nous réservons notre opinion jusqu'à ce que l'on fasse l'essai sur des écrevisses françaises, s'il en reste encore, à Nantua, par exemple. Jusquelà, nous aimerons à croire que les écrevisses de France ont des mœurs moins féroces et plus galantes.

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne : Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn. — Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans).

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et de 2^e classe, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres :

Pour une famille de 2 personnes, 20 0/0 ; de 3 personnes, 25 0/0 ; de 4 personnes, 30 0/0 ; de 5 personnes, 35 0/0 ; de 6 personnes ou plus, 40 0/0.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

Avis. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Excursions en Touraine, aux châteaux des bords de la Loire, et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe, 86 fr. ; 2^e classe, 63 fr. — Durée : 30 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours ; Loches, et retour à Tours ; Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *via* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

2^e itinéraire : 1^{re} classe, 54 fr. ; 2^e classe, 41 fr. — Durée : 15 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours ; Loches, et retour à Tours ; Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans des billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2, pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie, et à

toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France et les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} Itinéraire : Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e Itinéraire : Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e Itinéraire : Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1^{re} classe, 163 fr. 50 c. ; 2^e classe, 122 fr. 50 c.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

Il est délivré, de toute gare des Compagnies d'Orléans et du Midi, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classe à prix réduits, pour aller

rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Avis. — Ces billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

BOURSE DE PARIS

Du 23 Janvier 1895

3 0/0	102 13
3 0/0 amortissable	100 90
3 1/2	108 475

M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste,
N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1^{er} au 15 de chaque mois.

Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris

EXTRACTION DE DENTS GRATIS

LES FRÈRES MAHON « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Le Gérant, L. DELAUNAY

Etude de M^e G. MÉMIN, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques

Autorisée par le Tribunal de commerce,

A SAUMUR, 55, rue d'Orléans,

Les Lundi 28, Mardi 29 Janvier 1895, et jours suivants, à une heure du soir.

D'une importante quantité

DE DRAPERIES NEUVES

De la Maison MARTIN, tailleur à Saumur

IL SERA VENDU :

Marchandises de toutes sortes en étoffes d'été et d'hiver : Cheviottes, Lainage, Taupeline, Alpagas, Couilins, Velours, etc., etc., préparés au mètre pour Pantalons, Complots, Pardessus, etc., etc.

Draps d'uniforme.

Doublures en toutes nuances unies et fantaisies.

Matériel : Comptoirs chêne verni naturel ; Bureau, Lustre bronze, Psyché style Empire, Machines à coudre, Pédicure tournant de tailleur et ses fers, Grand coffre-fort « Allard » avec casiers à registres.

Exposition à la Salle des Ventes. Samedi 27, Dimanche 28 Janvier, de 2 à 5 heures.

Expressément au comptant, 40 0/0 en sus.

CHANGEMENT DE DOMICILE

A partir du 4^e mars prochain, la CHAPELLE CHANDON, actuellement rue de la Comédie, 29, sera transférée 2, rue Saint-Jean, en face la librairie Javard.

A VENDRE

Vieux Journaux et Rogures

S'adresser au bureau du journal.

ÉPICERIE NOUVELLE

33, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

Pâtés de foies gras Deschandeliers, depuis 1 fr. 65
Camembert, Roquefort, Livarot, Brie, Port-Salut, Gruyère, Emmenthal, Fromages Gerçais tous les vendredis.
Choucroute de Strasbourg, Poitrine fumée, Beurres :
Saucissons d'Arles, de Lyon, Saucisses de Laiterie de St-Clement, tous les 2 jours ;
Strasbourg, Jambon d'York, etc. d'Ysigny, 2 fois par semaine.

ARTICHAUTS NOUVEAUX

VIN ROUGE du pays, 0 fr. 35 le litre.
(Année 1895), bon crn 0 fr. 40
— BLANC du pays, 0 fr. 45

Pâtisserie, Glaces, Sorbets, Confiserie fine

A. BOURDOIS, TRAITEUR

20, Rue Saint-Jean, à SAUMUR

Spécialité de Pâtés de Gibier, Volailles, Foies gras, etc.

Fournitures complètes pour Déjeuners, Lunchs, Diners

Pour la Ville et Campagne

Entrées froides et chaudes, Vol-au-vent financière et de poisson
Pâtés et terrines de Foies gras de Ruffec et de Strasbourg

M. Bourdois demande de suite deux apprentis.

Entrepôt des Ardoisières de la Commission D'ANGERS

Vente en Gros et en Détail.

R. BASTARD - BREHIN

Quai Saint-Nicolas, SAUMUR

BOIS DU NORD ET DU PAYS

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT FILS

Comestibles de choix

Pâtés de foie gras truffés, marque Deschandeliers... depuis 1 75
Hafner, de Strasbourg, — 2 35
Louis Henry, id. — 3 25
Pâtés foie de canards, — 2 25
Choucroute de Strasbourg 1/2 k. 20
Saucisses et cervelas fumés :
Saucissons de Lyon, Arles et Lorraine.
Poitrine fumée, Jambon d'York.
Caviar de Russie.
Anchois de Norvège.

FROMAGES : Camembert, Brie, Pont-Lévéque, Port-Salut, Roquefort, Hollande, Chester, Gruyère, Comté et Emmenthal. Tous les vendredis, Nouilles fraîches Ferrari, Fromages suisses Ch. Gervais.

Tous les vendredis, Escargots de Bourgogne préparés ou cloisonnés.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, SAUMUR

MAISON P. ANDRIEUX

PRODUITS ALIMENTAIRES FÉLIX POTIN

Malgré la hausse persistante sur les Vins, mes achats antérieurs me permettent encore de vendre un très bon Vin rouge des coteaux de Saumur.

Vin rouge 35 c. le litre. } 26 litres pour 25
— blanc 45 c. — } Livraison à domicile par 6 litres.

Je défie toute concurrence pour la qualité de mes Vins.

P. ANDRIEUX.

IMPORTATION DIRECTE DE PRODUITS D'ESPAGNE

J. VICENS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 1, et rue de la Tonnelle
PRIMEURS, Fruits secs, Oranges et Citrons
Vins d'Espagne pure nature

VINS FRANÇAIS, EAU-DE-VIE, RHUMS, COGNACS ET LIQUEURS

Saumur, imprimerie Paul Godet.

CHOCOLAT MENIER

La plus grande Fabrique du Monde. — Vente : 50.000 KILOS par jour

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,
Hôtel-de-Ville de Saumur

1895

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.